

Quand on aime, on ne compte pas : Rapporté à la population totale, environ 0,4% des Français divorcent de nos jours chaque année. Mais quelle était cette proportion en 1945-1946 ?

18-10-2014

avec

- Réponse : 0,3%

-

Durant les années trente, le nombre de personnes ayant divorcé au cours d'une année représentait environ 0,1% de la population française totale.

-

Après une chute pendant la Seconde Guerre mondiale, il remonte brutalement à la Libération : en 1945-1946, le nombre de personnes ayant divorcé dans l'année représente environ 0,3% de la population française.

-

A partir de 1947 et jusqu'à la fin de la IV^{ème} République, ce taux se stabilise à 0,15%, un niveau légèrement supérieur à celui d'avant-guerre.

-

Il augmente ensuite de façon continue au cours de la V^{ème} République pour atteindre aujourd'hui 0,4%.

